



Téléphone : 03 88 70 72 47

Messagerie : mairie.uttwiller@wanadoo.fr
 Directeur de la publication :
 R.KOENIG, maire

v 5



Le mot du Maire

Ca y est l'hiver est de retour, et c'est l'heure du traditionnel bilan. Cette année a une fois encore, hélas, été marquée par des évènements tragiques en Europe et en France. Des enfants, des jeunes ont été touchés et des familles décimées. Quand donc s'arrêtera cette barbarie ? Je ne veux pas paraître morose mais nous savons tous que l'absence d'un être cher ne se comble pas. Malgré ces évènements il faut aller de l'avant et continuer de vivre car en nous reste toujours allumée cette petite flamme de l'espoir. Grâce à cette espérance nous pouvons toujours entreprendre de belles choses et orienter notre vie comme nous le souhaitons même si nous rencontrons parfois des difficultés.



Malgré la baisse des dotations de l'État, nous avons quand même décidé de faire aboutir certains projets. Suite à l'Ad'ap les travaux d'accessibilités ont démarré, sécurisation de la RD 106, issue de secours de la salle communale avec cheminement PMR, mise en place d'un garde du corps conforme sur le pont du Soultzbach et surtout le renouvellement de l'éclairage public de la rue principale.

Le projet Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) est en bonne voie. Celui-ci s'élabore en collaboration avec les élus des communes membres de la Com-Com du Pays de Hanau. Les modalités de cette collaboration ont été arrêtées par délibération du conseil communautaire du 29/09/2015 suite à la conférence intercommunale des maires du 07/09/15. Un cahier de concertation, dans lequel vous pouvez noter vos remarques ou questions, est disponible en mairie. Vous pouvez aussi faire vos remarques sur le site de la Com-Com du Pays de Hanau ou par courrier.

Je souhaite aussi rendre un hommage à Monsieur Charles Richert décédé le 8 février dernier. Lors de mon arrivée au conseil municipal en 1989, Monsieur Richert entamait son quatrième et dernier mandat de maire. L'ayant côtoyé dans ses fonctions, je garde de lui le souvenir d'un homme intelligent, cultivé et déterminé.

Décoré de la médaille d'honneur communale, il a également été nommé Maire Honoraire de notre belle commune qu'il aimait tant et pour laquelle il s'est beaucoup investi. Instituteur, il a également exercé la fonction de secrétaire de mairie de 1954 à 1971, date à laquelle il débuta son premier mandat de maire. Durant ces quatre mandats, maintes réalisations virent le jour, dont je ne citerai que les plus importantes :

- création du lotissement
- remembrement et mise en place d'une association foncière de remembrement
- construction d'une mairie avec salle communale
- participation au démarrage du district de Hanau actuellement Com-Com du Pays de Hanau
- travaux d'assainissement et de voirie pour lesquelles je tiens à souligner que notre commune à été précurseur dans la région. Monsieur Richert était membre du bureau et du comité directeur du smitom de 1984 à 1995. Il a également été à l'origine de la construction de la centrale d'incinération des ordures ménagères de Schweighouse sur Moder.

Son souvenir restera gravé dans nos mémoires. Une personnalité du village nous a quitté. Tous ceux qui l'ont connu garderont de lui un souvenir reconnaissant.

Lorsque ces lignes paraîtront Noël sera à notre porte et pour moi se présente l'occasion de vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année avec une pensée particulière pour ceux qui ne pourront pas profiter des réjouissances parce qu'ils sont seuls ou atteints par la maladie.

Roland KOENIG



En 2017 auront lieu l'élection présidentielle et les élections législatives.

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales **avant le 31 décembre 2016..**

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans.

En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire.

Adressez-vous au secrétariat de la mairie



Le civisme, où comment mieux vivre ensemble

Les dépôts sauvages



Nous assistons à une recrudescence des dépôts sauvages de déchets dans notre commune, dépôts près des conteneurs à verre, et au lieu-dit du Voltzebrunnen (notre photo)

Nous n'avons que peu de moyens pour combattre ce fléau en l'absence de preuves.

N'hésitez pas à nous informer de tout comportement suspect que pourriez constater.

Le stationnement dans la commune

Nous disposons d'emplacements de stationnement dans notre commune depuis les travaux effectués dans la Grand Rue.

Utiliser ceux-ci en priorité à un stationnement sur les trottoirs, c'est respecter les usagers piétons qui trop souvent encore doivent passer sur la chaussée pour éviter des véhicules.

Il est tout à fait permis de stationner sur la chaussée.



L'entretien des trottoirs



Que nous soyons propriétaires ou locataires, nous avons obligation de déneiger le trottoir devant nos propriétés en hiver.

Et lorsqu'il n'y a pas de neige, en nous occupant de l'entretien devant nos biens, nous améliorons notre cadre de vie et limitons l'intervention de l'agent communal en charge de l'entretien et par la même occasion diminuer les dépenses de la commune et nos impôts locaux.

L'entretien du cimetière

A partir de janvier 2017, le désherbage avec produit chimique sera interdit.

Nous pouvons investir en équipements mécaniques (brûleurs) ou le faire faire à la main par notre employé, sachant que cela représente de la main d'œuvre supplémentaire à payer.

Nous pouvons également, chacun de nous, participer à l'entretien des allées autour de nos concessions, et ainsi à nouveau éviter des dépenses supplémentaires.

La lingette, terreur des réseaux d'assainissement

Pour rappel le décret n° 94/469 du 3 juin 1994 relatif à l'assainissement des eaux usées urbaines stipule, dans son article 22, « **l'interdiction d'introduire dans les réseaux d'assainissement des déchets solides (auxquels les lingettes, protections périodiques, préservatifs... sont assimilées), même après broyage** ».

Et oui, cette invention marketing du chiffon jetable est un réel fléau pour les réseaux d'assainissement et une aberration écologique. Les fabricants affirment que leurs lingettes sont biodégradables, ce qui est vrai, mais dans un délai dépassant les 21 jours pour les plus efficaces et jusqu'à 6 mois pour certaines lingettes premier prix.

Un paquet de lingettes coûte approximativement 3 euros (soit environ le même prix qu'un gant de toilette), une pompe de relevage nécessaire pour faire circuler les effluents dans les réseaux d'assainissement jusqu'à la station dépurative coûte au minimum 4 400 € et ne supporte absolument pas la « bouillie » de lingette -

Ce coût de remplacement de pompe se répercutera soit dans la taxe, soit dans un service ou une qualité de service moindre.

Aussi, ayez un geste pour l'environnement - et votre porte feuille, pas de lingettes, ni de serviettes hygiéniques dans la cuvette des WC, mais tout simplement dans la poubelle.

Retrouvez-nous sur Internet
<http://www.uttwiller.fr>

FAITES-VOUS
LA DIFFÉRENCE
ENTRE CES DEUX OBJETS ?





Les travaux en 2016

L'éclairage public

Des travaux d'éclairage public ont été réalisés rue Principale, rue d'Ingwiller et rue de Bouxwiller.

Ces travaux d'un montant de 61 000 € ont été pris en charge par la COMCOM qui a compétence en matière d'éclairage public. Cependant, selon des accords établis, la commune devra reverser 50% de ce montant à notre COMCOM en année N+2 (soit en 2018).

Ad'Ap—pour une meilleure accessibilité pour tous

Dans le cadre de l'ADAP (agenda d'accessibilité programmée), nous avons réalisé en 2016 :

Une issue de secours dans la salle Communale, aménagement extérieur en dalles pour le cheminement de cette issue, aménagement du cheminement en largeur réglementaire pour l'issue de secours de l'église, ceci pour un montant de 11 000 € environ (subventionné par l'État et la réserve parlementaire du Sénateur Claude Kern).

Un garde corps de sécurité a été installé sur le muret du pont de la rivière en acier galvanisé thermolaqué pour un montant de 5 300 €.

Un trottoir aménagé rue d'Ingwiller, centre village près de la Mairie, permettant aux piétons de traverser cette zone étroite en sécurité.

Ces travaux, estimés par le Maître d'œuvre à 46 133.40€ TTC, ont été attribués à la Société TRABET pour 33 633.60€ TTC, et après décompte des métrés, nous sont revenus à 26 758.56€ TTC, le Département nous a alloué une subvention de 6 600 €.

L'Association foncière

De nouveaux statuts

Les nouveaux statuts ont été adoptés lors de la réunion du 6 mai 2016 à une majorité de 84,14 % de propriétaires présents ou représentés

Ces statuts sont consultables sur le site internet de la Commune (www.uttwiller.fr)

La taxe de remembrement, jadis gérée par la MSA, est depuis 2016, directement gérée par la Commune, ou tous les dossiers ont été réexaminés.

Nous sommes à votre disposition pour toute question ou renseignement complémentaire.

Entretien des abords de la rivière

Nous constatons que des propriétaires ont récemment réalisé des travaux de coupes d'arbres et les en félicitons.

En effet, trop de bois morts sur pieds jonchent les abords de cette rivière, ces bois occasionnent des bouchons au niveau du pont au Voltzenbrunnen.

Il est tout à fait autorisé de faire des coupes raisonnées en octobre et novembre.

La SNCF communique

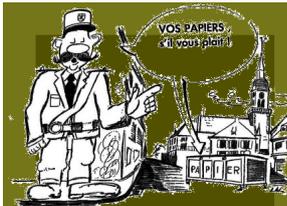
Entretien des abords de la voie ferrée

En tant que riverains d'une voie ferrée, vous avez un rôle à jouer dans l'entretien de vos arbres. En effet, ces derniers situés aux abords des voies peuvent, s'ils sont mal entretenus, représenter un danger pour les usagers des TER et le réseau de la SNCF.

Il vous appartient de prendre les mesures nécessaires si :

- Vos arbres sont trop proches d'une caténaire,
- Vos arbres risquent de tomber sur les voies ou le caténaire,
- Les branches de vos arbres obstruent la signalisation ou un chemin de service aux abords des voies.

En ne respectant pas les distances de servitudes prévues par le code des transport ou en provoquant des dommages du fait de vos arbres, vous vous exposez au paiement d'une amende et à la réparation du préjudice causé.



DERNIÈRE MINUTE

GRANDE COLLECTE DE VIEUX PAPIERS ET CARTONS

du vendredi 13 au dimanche 15 janvier 2017

au profit des coopératives scolaires des 3 écoles du regroupement
Comme l'an passé, des bennes seront déposées sur le parking du stade municipal de Menchhoffen.

Un principe simple : plus nous remplissons de bennes et plus nous récoltons d'argent pour les écoles.

Nous comptons sur vous pour participer activement à ce challenge !

Conservez dès maintenant vos publicités, catalogues, journaux, annuaires, emballage cartons ...



CONTACT

Avant toute intervention, ne prenez aucun risque et contactez la SNCF via l'adresse mail :
ST-INFPRHENAN-GUICHET-PATRIMOINE-DOMAINE@sncf.fr

par Alain ODEAU



**A NE PAS
OUBLIER**

Inscription à l'école (des enfants nés en 2014):

prendre contact
avec M Odeau,
directeur des écoles,
les jeudis
(tel 03 88 71 31 12)

L'école et le RPI

Une journée riche en nouvelles découvertes.

Le jeudi 10 novembre les élèves de la classe d'Uttwiller ont passé la journée à Strasbourg. Ce fut une suite de nouvelles et belles expériences pour beaucoup d'entre eux.

Rendez-vous avait été pris avec les parents à la gare d'Obermodern : nous avons choisi d'utiliser le TER et non le bus pour rejoindre notre capitale régionale. Beaucoup n'avaient jamais pris le train.

Arrivés à Strasbourg (quelques uns n'étaient jamais allés au centre ville) certains ne quittaient pas des yeux la grande verrière de la gare avec son architecture ovoïde laissant entrevoir la façade en gré XIXème du vieux bâtiment.

Les enseignants avaient préparé un circuit de découverte passant par le passage Vauban, les Ponts couverts et la Petite France. Les élèves ont également utilisé le tram (encore une première expérience pour la plupart) pour rejoindre le musée zoologique qu'ils ont visité, accompagnés d'un guide.

Une petite pause repas au restaurant universitaire de l'Esplanade au milieu des étudiants, avant de rejoindre le planétarium pour un atelier découverte sur notre système solaire.

Pour finir et avant de reprendre le tram et le train, les enfants se sont promenés dans le quartier de la cathédrale. Bien des élèves ont été surpris par l'imposante hauteur et la beauté des sculptures et des rosaces de la cathédrale. Ils sont tombés en silence en admirant les gigantesques piliers de pierre et l'orgue suspendu du vaisseau principal de la nef.

Cette journée très riche pour les enfants a été l'occasion de travailler sciences et géographie et sera le point de départ d'un travail d'écriture.

La fête de l'école, une belle et agréable après-midi.

Les 5 classes du Regroupement pédagogique intercommunal se sont retrouvées à l'école de Menchhoffen le vendredi 1^{er} juillet 2016.

L'association des parents d'élèves avait organisé des portes ouvertes des écoles et les élèves d'Uttwiller et de Niedersoultzbach avaient préparé des ateliers et des jeux pour tous les enfants. Les nombreux parents ont pu assister à des moments de représentation dans différents lieux de l'école.

Les élèves ont tenu un stand de vente de gâteaux et vendu des tickets de tombola, au bénéfice de l'association qui finance les sorties scolaires.



Apprendre à porter secours : rencontre avec les pompiers

Les élèves des classes de Niedersoultzbach et de Menchhoffen ont travaillé pendant le 1^{er} semestre sur les gestes qui sauvent.

Dans un 1^{er} temps en classe ils ont appris à alerter, à protéger et à secourir.

Puis en février une séance a été organisée à la salle polyvalente de Niedersoultzbach avec une dizaine de pompiers de la caserne d'Ingwiller. Les secouristes ont mis en place des situations dans lesquelles les enfants devaient apprendre les bons gestes.

Enfin, au mois de mai les pompiers ont invité les 2 classes à la caserne. Les enfants ont fait le déplacement à pied de Menchhoffen et ont découvert le matériel d'intervention et les locaux à travers des exercices d'entraînement.



Rencontre d'athlétisme avec les RPI de Mulhausen et de Weiterswiller.

Le 19 mai 2016, les 3 classes élémentaires de notre regroupement ont participé à une compétition sportive dans la forêt et sur le stade de Weiterswiller.



Cross et pentathlon étaient au programme de cette journée.

Près de 220 élèves (9 classes de 8 communes) étaient regroupés pour cet évènement.



par Alain ODEAU



Retrouvez-nous sur Internet
<http://www.uttwiller.fr>

Et si les abeilles disparaissaient

Pendant les mois de mai et juin les élèves d'Uttwiller ont travaillé sur les vergers lors de 3 séances préparées avec une intervenante des Piverts, avec le soutien financier de la Comcom du Pays de Hanau. Monsieur Stéphane, un apiculteur nous a présenté son travail et a répondu à nos questions.



« Si l'abeille disparaissait du globe, l'homme n'aurait plus que quatre années à vivre », disait, il y a 60 ans, Einstein

La Saint Martin, à présent une tradition

Une animation bien joyeuse en ce début d'hiver, devenu déjà une tradition à Uttwiller.



Chronique historique et patrimoniale

Un château et des nobles à Uttwiller !

Aussi incroyable que cela puisse paraître, tout laisse à croire qu'un château était présent sur le territoire de notre commune. Dans l'ouvrage *ALSATIA MUNITA Répertoire critique des sites fortifiés de l'Ancienne Alsace du 10^{ème} siècle à la Guerre de Trente Ans* une information très intéressante est donnée à ce sujet :

« La Régence de Bouxwiller, au 18^{ème} siècle note qu'il reste à Uttwiller, "en aval du pont sur la Moder, quelques ruines" de l'ancien château des nobles d'Uttwiller. »

Voyons qui étaient ces nobles et à quoi pouvait ressembler ce château...

Les chevaliers d'Uttwiller :

La mention des nobles d'Uttwiller renforce clairement l'hypothèse de l'existence d'un château puisque les chevaliers d'Uttwiller ont bien existé. Cette famille est attestée de 1246 à 1501. Cette période couvre la période classique du Moyen-âge lors de laquelle de nombreux châteaux furent édifiés. Précisons tout de même que le terme « noble » renvoie à la relative richesse de cette famille en comparaison à la majorité de la population, mais en aucun cas à son pouvoir. Leur rang leur valait, avec un peu de chance, une faveur de l'autorité locale comme le droit de perception de certains impôts ou le droit de chasse. De nombreux autres villages avaient une famille noble éponyme, citons par exemple Ettendorf ou Waltenheim pour les plus connues. Les chevaliers d'Uttwiller sont connus pour avoir obtenu une faveur certainement significative à l'époque, celle-ci est rapportée par Johannes Daniel Schoepflin :

« Goetz, Frédéric, Nicolas, Otton et Heyckelmann d'Utweiler furent désignés par l'empereur Charles IV, en 1358, comme successeurs des fiefs que les nobles d'Arnsperg tenaient de l'Empire »

En d'autres termes, les chevaliers d'Uttwiller reçurent la succession du territoire des Arnsbourg (=Arnsperg) de la part de l'Empereur (il faut plutôt croire que cette succession fut donnée aux Lichtenberg qui désignèrent les Uttwiller). Sur ce territoire était bâti un château connu des Vosges du Nord : le Grand-Arnsbourg (commune de Baerenthal à proximité d'Untermühlthal). On ne sait pas clairement quels étaient exactement les privilèges inhérents à cet héritage, simples droits d'usage du château et devoir d'entretien ou droits plus importants sur les serfs du territoire, mais fort est de constater que cet événement devait être significatif pour la lignée des Uttwiller.

Toujours à propos de cette famille, on retrouve un prénom Rulin de Uttwiller à Strasbourg en 1355 en tant que receveur de l'Umgeld (impôt sur les débits de boisson) et Ammeister (magistrat municipal membre de la bourgeoisie). Du côté des femmes, plusieurs Uttwiller furent mariées à de beaux partis de la petite noblesse locale.

A la vue de ces faits historiques, sans aucun doute, cette famille a pu contribuer à l'existence d'un château à Uttwiller.

Château de plaine ou ferme fortifiée ?

Premièrement, levons le doute sur l'information trouvée dans *ALSATIA MUNITA* qui positionne le château « en aval du pont sur la Moder ». Comme la Moder ne passe pas sur notre ban communal, il faut peut-être chercher le château en aval du pont sur le Soultzbach, à la sortie nord du village. Indice supplémentaire concernant notre recherche, un ouvrage de la fin du 14^{ème} siècle témoigne « d'un pré situé à Uttwiller derrière une tour ». Il est donc quasiment avéré qu'un édifice existait dans notre village et que des traces étaient visibles il y a un peu plus de 200 ans ! Mais à quoi pouvait il ressembler ?...

N'allez pas croire à la présence d'une forteresse de l'envergure du Haut-Koenigsbourg ou du Lichtenberg dans notre village ! La position de notre village au cœur du comté, ne justifierait aucun enjeu stratégique de l'édification d'un château défensif. Imaginons plutôt une bâtisse servant majoritairement au logis, entourée d'un mur d'enceinte en moellons de grès avec une tour servant plutôt de pigeonnier que de tour de garde. Plus probable encore, notre château était certainement une ferme fortifiée composée de maisons, d'étables, d'un four, d'un moulin peut-être le tout emprisonné par une enceinte et fermé par un robuste portail.





Ces fermes fortifiées permettaient au propriétaire qui était souvent le noble des lieux de mettre à l'abri les récoltes représentant l'impôt collecté et accessoirement ses sujets en cas d'extrême urgence.

Malheureusement plus rien ne subsiste aujourd'hui de ce château qui a certainement fait les frais de la guerre de trente ans mais sans aucun doute, ces pierres ont servi à construire les plus anciennes maisons de notre village.

Pour celles et ceux qui souhaitent voir à quoi peut ressembler une ferme fortifiée, un de ces rares monuments encore existant est visible à Romécourt dans le pays de Sarrebourg.



Subventions pour la valorisation du patrimoine

La ComCom du Pays de Hanau (CCPH) subventionne la valorisation du patrimoine bâti. Les édifices, maisons, granges, corps de ferme, antérieurs à 1900 et situés dans un périmètre défini dans la commune peuvent bénéficier de subventions pour des travaux répondant à des conditions de matériaux et teintes utilisés, que ces travaux soient réalisés par des entreprises et ne soient pas débutés avant l'obtention de l'accord de subventions

Quels travaux sont subventionnés ?

Les travaux pris en compte concernent les travaux d'entretien et de valorisation esthétique extérieure tels que :

- Le crépis, liant à base minérale respirant
- La peinture (colombages, finitions,...) revêtement respirant
- La réfection de la toiture avec des tuiles d'aspect « Bieberschwantz »
- Le remplacement d'ouvrant en bois (portes, fenêtres, volets,..) d'aspect similaire à l'existant
- La restauration d'élément de pierre de taille

Quelles aides financières ?

	CCPH	Conseil Départemental
Crépis, ravalement	4,50 €/m ²	3,10 €/m ²
Peinture, finitions	3,50 €/m ²	2,30 €/m ²
Toiture	4,50 €/m ²	3,10 €/m ²
Fenêtres, volets en bois	60 €/paire	38,50 €/paire
Portes en bois	120 €/porte	77 €/porte
Pierre de taille, escalier, encadrement	15% du coût de réfection	15% du coût de réfection
PLAFOND PAR BÂTIMENT	4 000 €	3 500 €

Le Conseil architectural

La ComCom du Pays de Hanau participe au financement d'un architecte-conseil auprès du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord qui intervient GRATUITEMENT auprès de tous les propriétaires de maisons anciennes qui souhaitent effectuer des travaux d'entretien, choisir les teintes de façades, effectuer des travaux lourds de réhabilitation, diagnostiquer l'état de leur bâtiment,....



Nota : l'aide du Conseil Départemental est soumise à certaines conditions supplémentaires (conditions de ressources, seuls les édifices d'habitation sont éligibles, la visite de l'architecte-conseil est obligatoire).

Le bureau d'étude URBAM Conseil assure une permanence à Bouxwiller tous les 3ème jeudis du mois de 16h à 17h30 à la Com-Com, route d'Obermodern.

*Urbam Conseil :
03 29 64 45 16*



CONTACT

Mme Aurélie WISSER,
architecte,
Maison du Parc,
le château,
67290 La Petite Pierre
03 88 01 49 59
a.wisser@parc-vosges-
-nord.fr

par François TREVISAN

Agir ensemble pour la protection de la biodiversité

Dans la richesse de la faune locale nous avons déjà contemplé plusieurs oiseaux. Restons dans le monde des bêtes à ailes mais cette fois beaucoup plus petites : les papillons. La faible pression des grandes cultures nous permet de contempler une belle diversité de Lépidoptères à condition d'avoir quelques vivaces (Gauras, Verveines, Sauges, Rudbeckias, Scabieuses, Lavandes pour les plus à la mode) ou buisson (buddleias, spirées...) mellifères dans son jardin. En effet, la suppression de la biodiversité végétale ainsi que l'utilisation d'insecticides rendent leur reproduction impossible. Chaque espèce de papillon est dépendante d'une plante pour se multiplier puisque le papillon pond uniquement sur la plante qui permettra à sa chenille de se nourrir pour se développer. Ainsi, les jardiniers pestent contre les Piérides qui pondent sur leurs choux ou leurs buis qui se verront dévorés par des hordes de chenilles. Par contre, les plus beaux papillons de nos campagnes dépendent beaucoup de plantes très communes : les orties et les graminées.

Les principaux papillons de jour étroitement associés à l'ortie sont le **vulcain**, le **paon-du-jour**, la **petite tortue** et la **carte géographique**.

Assurément vous en reconnaîtrez la plupart avec un minimum d'attention !



Vulcain



Paon du jour



Petite tortue



Carte géographique

Les papillons ont autant que les abeilles, bourdons et mouches un rôle majeur dans la pollinisation.

Pour les aider à trouver un lieu propice à leur multiplication, laissez les orties s'installer dans un coin de votre jardin (vous pourrez en plus en profiter pour en consommer ou fabriquer un purin pour traiter naturellement vos plantes) et laissez quelques bandes d'herbes non tondues d'avril à septembre (c'est esthétique et vous serez étonné de voir la multitude de fleurs qui peuvent apparaître dans une pelouse haute).

Petite curiosité, pour celles et ceux qui possèdent Sauges (en particulier les sauges arbustives), Gauras, Verveines et qui sèment annuellement quelques Zinnia, vous aurez la chance de voir le Moro-sphinx pendant les belles journées.

Ce papillon que l'on pourrait prendre pour un colibri, est intéressant à plus d'un titre ! C'est le seul papillon de la famille des Sphinx qui vit le jour, tous les autres sont des papillons de nuit. C'est un papillon migrateur comme certains oiseaux (il retourne en Afrique du Nord en hiver ou attend le printemps à l'état de chrysalide). Sa plante hôte est le Gaillet gratteron.

Au titre des autres particularités vous noterez sa parfaite aptitude au butinage en vol stationnaire, mais aussi sa "maniabilité", à savoir l'extrême rapidité et précision de ses déplacements de fleur en fleur. Pour butiner il possède une langue extrêmement longue (pas loin de sa propre taille !). A cela s'ajoute une "vitesse de croisière" pouvant atteindre les 40 km/h.

Enfin vous noterez la vitesse du battement des ailes, de l'ordre de 75 par seconde, ce qui est considérable pour un papillon, si bien que les ailes en question en deviennent pratiquement "invisibles".

Il s'ensuit une dépense énergétique considérable, d'où la nécessité de butinages nourriciers quasi "non-stop", eux mêmes très énergivores ! Un vrai cercle vicieux !



Le plan local urbanisme intercommunal (PLUi)



Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est un document d'urbanisme qui traduit une vision globale d'aménagement et d'organisation du territoire de la Communauté de Communes. Le Conseil Communautaire de la CCPH a décidé, lors de sa réunion du 29 octobre 2015, d'engager l'élaboration d'un PLU intercommunal pour couvrir l'ensemble des 19 communes et remplacer d'ici 2020 l'ensemble des documents d'urbanisme communaux en vigueur (PLU, POS, carte communale).

Pourquoi un nouveau document d'urbanisme à l'échelle intercommunale ?

Intégrer les évolutions de la réglementation

Les lois Grenelle II et ALUR généralisent le PLU intercommunal qui devient aujourd'hui la norme. Dans un contexte d'évolution du périmètre intercommunal, le PLUi participe à construire le projet de la nouvelle intercommunalité.

Réfléchir ensemble à l'évolution de notre territoire

Le PLUi cherche à produire une vision spatiale du territoire commun, des actions qu'on y mène, des intentions qu'on y porte : quel maillage des équipements et des services ? quelle accessibilité ? quels équilibres de l'habitat, des activités économiques ? (où ? pour qui ? et comment ?), quelles compatibilités avec les espaces naturels, le paysage et les ressources ? quelle place pour l'agriculture ? ...

Que contient ce PLUi ?



DOCUMENT EXPLICATIF

Le rapport de présentation comprend un diagnostic du territoire permettant d'en identifier les enjeux, de justifier les choix effectués et d'en évaluer les incidences sur l'environnement.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) formalise les orientations de la commune en matière d'aménagement et d'urbanisme ; il répond aux enjeux du territoire identifiés dans le diagnostic.



DOCUMENT POLITIQUE



DOCUMENT REGLEMENTAIRE

La traduction réglementaire du projet s'effectue grâce à 3 outils complémentaires : le plan de zonage, qui délimite les différentes zones, le règlement particulier à chaque zone, les orientations d'aménagement et de programmation qui précisent l'organisation de certains secteurs en devenir.

Les annexes comprennent un certain nombre d'indications ou d'informations prises en compte dans le PLUi comme les servitudes d'utilité publique, les caractéristiques des réseaux d'eau potable et d'assainissement, ...



DOCUMENT INFORMATIF



Communauté de Communes du Pays de Hanau



Vous souhaitez en savoir plus : rendez-vous sur le site de la ComCom du Pays de Hanau
<http://www.cc.pays-de-hanau.com/fr/plui/plan-local-d-urbanisme-intercommunal.html>

par Clémentine Josseaume,
sentinelle



Association pour la Sauvegarde
de la Maison Alsacienne

Sur Internet

<http://www.asma.fr/>



A Niedersoultzbach, à côté de
la Mairie, un projet en cours
médaille OR 2016

Association pour la Sauvegarde des Maisons Alsacienne

L'Association pour la Sauvegarde de la Maison Alsacienne, créée il y a plus de 40 ans, est un acteur incontournable de la préservation et de la valorisation du bâti ancien en Alsace. Elle n'est composée que de bénévoles et ne reçoit aucune subvention.

Face à la méconnaissance du bâti ancien, à la promotion de matériaux inadaptés lui portant préjudice, à la forte pression foncière, et aux multiples assauts subis par notre patrimoine, l'ASMA apporte des solutions concrètes, crédibles, et résolument tournées vers l'Avenir.

Expertise & Bénévolat

Composée de passionnés et de professionnels bénévoles spécialistes du patrimoine (artisans, architectes, ingénieurs, urbanistes, architectes du patrimoine...) l'ASMA œuvre au quotidien à la préservation et à la valorisation du bâti ancien en Alsace.

- Elle conseille gratuitement les particuliers dans le cadre de la restauration de leur maison ancienne lors des Stammtisch

- Elle met à disposition une liste de professionnels spécialistes du bâti ancien, et à travers eux valorise les matériaux naturels et les savoir-faire locaux.

- Elle référence les fiches techniques sur le bâti ancien ainsi que les aides & subventions.

- Elle conseille les collectivités & sensibilise les élus aux enjeux de l'éco-rénovation, à la densification réfléchie des cœurs de bourg et à la protection de leur patrimoine dans leur règlement d'urbanisme.

- Elle est présente lors de salons & foires, et lors de grandes manifestations annuelles.

- Elle dispose d'outils de communication, est présente dans les médias, fédère les énergies, et entretient des liens solides avec les acteurs du patrimoine, au niveau régional et national.

- Elle organise des stages, des conférences.

- Elle valorise les belles restaurations et met en avant les bonnes adresses ayant conservé un intérêt patrimonial.

- Elle dispose d'un réseau de Sentinelles qui veille sur le patrimoine, trouve des solutions alternatives crédibles aux démolitions et est parfois contrainte d'ester en justice pour faire annuler des permis de démolir.

La maison alsacienne, maison du 21^e siècle

Elle structure nos villages, est composée de matériaux sains, écologiques, et locaux; elle nécessite un savoir-faire local de qualité, valorisant, et non délocalisable; sa préservation est extrêmement importante pour maintenir le tissu urbain de nos villages mais aussi garantir la mixité sociale et générationnelle tout en luttant contre l'étalement urbain; enfin, elle est un pilier économique fondamental et non délocalisable pour notre région, car elle participe à la beauté de nos territoires et donc à leur attractivité touristique.

Parce que la maison alsacienne est écologique, belle, durable, locale, attractive, saine, et naturelle;

Parce qu'elle garantit le bien-être de notre génération tout en préservant celui des générations futures;

Parce qu'elle est à même de répondre à de nombreux défis écologiques, patrimoniaux, sociaux, environnementaux, et économiques;

Elle est simplement la maison du 21^e siècle, et plus que jamais, résolument tournée vers l'Avenir.



Extrait du STAMMTICH à BOUXWILLER le
26.06.2016, dans une salle du musée

Le repas « pot au feu »

C'est le 14 février 2016 que presque 80 personnes se sont retrouvées dans la salle communale pour le repas pot au feu organisé par la paroisse protestante. De discrets petits cœurs, piqués dans les fleurs, appelaient que c'était aussi la Saint Valentin. Certains m'ont dit qu'ils préféreraient fêter cela avec nous, parce que notre repas pot au feu est une valeur sûre, que l'ambiance est bonne et qu'ils aiment à y retrouver amis et connaissances. Il est vrai que d'année en année les habitants d'Uttwiller et environs aiment se retrouver au début du mois de février pour avoir du temps les uns pour les autres, pour bavarder, rigoler et passer du bon moment ensemble.

Cette année l'après-midi a été agrémenté par de la musique. Jean Claude Kohl de Bouxwiller, un habitué de la fête, a sorti son accordéon et a interprété quelques morceaux. Merci à lui !

Tout le monde a pu apprécier les très bonnes pâtisseries offertes par les paroissiens. L'équipe de bénévoles, bien rodée, a été très efficace. Un grand merci à tous !

Rendez-vous est donné le 12 février 2017....



par Anneliese DEISS

Inauguration du foyer protestant

Par un beau soir de septembre, le 9 à 18h, une centaine de personnes s'est retrouvée dans la cour du presbytère pour l'inauguration du foyer protestant après rénovation. Ce bâtiment avait été construit en 1973 et avait besoin d'un rafraîchissement et surtout d'isolation thermique.



Jacques Mehl, qui s'est beaucoup impliqué dans ce projet, a guidé le groupe à travers les différentes salles rénovées. Il a fallu 5 ans pour faire les études, rassembler les financements et réaliser les travaux de rénovation tout en améliorant l'isolation du bâtiment. Une belle réalisation qui permet maintenant d'accueillir les groupes de la paroisse ainsi que tous les autres groupes dans des salles au confort amélioré. Que ce soit les catéchumènes, la chorale, le groupe de femme, le groupe de danse méditative, la gymnastique rythmique, la vente de l'Avent, les soirées tartes flambées, les réunions diverses et variées, les fêtes de famille, tous les utilisateurs sont unanimes à dire que les salles sont belles, les tables et chaises confortables et

surtout que la température est agréable. Fini les sensations de froid !!

Après les discours d'usage et des danses du groupe de danses méditatives, toutes les personnes présentes ont été invitées à accrocher un ruban à une grande couronne. Nous n'avons pas coupé de ruban, mais chacun a mis symboliquement son petit ruban comme signe de partage et de lien !

Ce projet de 315 301€ a pu être réalisé grâce aux fonds propres du Foyer mais aussi grâce au subventionnement de la Région, du Département, des communes de Bouxwiller, Niedersoultzbach et Uttwiller, de notre Eglise l'UEPAL. Le total des subventions a été de 58% et la commune d'Uttwiller a participé à hauteur de 2000€. En effet, les citoyens protestants d'Uttwiller font partis de la paroisse de Bouxwiller et peuvent donc profiter de cette salle pour toutes les activités habituelles : catéchisme, chorale, etc. Par ailleurs, chaque citoyen d'Uttwiller peut louer cette salle pour une activité privée.

Que la commune soit vivement remerciée pour ce geste !! Le verre de l'amitié a clôturé ce moment festif.



par Anneliese DEISS

Présidente du conseil presbytéral



État civil 2016



Mariage

18 août

Francis SCHMITT
et Béatrice SCHMITT



Décès

8 février
2 juin

Charles RICHERT
Jacqueline ROTH



Naissance

2 février
23 février

Justine KRIEGER
Rose et Victor TREVISAN,

fille de Laetitia et de Yann KRIEGER
jumeaux de Catherine LOGEL
et François TREVISAN

L'ELIXIR DU PRINTEMPS
LA SEVE DE BOULEAU
FRAICHE D'ALSACE
Nouvelle Récolte



Sans conservateur,
sans pasteurisation

100% NATURELLE

Récoltée et mise en
bouteille en Alsace

Plus sur Internet

<http://www.agehs.fr/>

La sève de bouleau est aussi récoltée à Uttwiller

Au printemps dernier, vous avez peut-être été intrigué par ces seaux accrochés aux bouleaux plantés sur la parcelle communale à la sortie du village en direction d'Ingwiller. Et oui, on y récoltait un précieux et relativement rare liquide : la **sève de bouleau**.

La sève de bouleau est connue en Europe occidentale depuis le XIIe siècle pour ses vertus dépuratives et revitalisantes.

Dans tous le Nord de l'Europe jusqu'aux confins de la Russie, l'eau de bouleau est l'espoir, le bonheur et la panacée des habitants, riches ou pauvres, petits et grands. On retrouve aussi son utilisation dans les Highlands en Ecosse.

La sève est le liquide nourricier du bouleau, qui, nourrit ses bourgeons et les jeunes pousses du bouleau. C'est un liquide vivant, relativement rare, on la trouve difficilement à son état 100 % naturelle. Récoltée artisanalement le matin par les membres de l'Association de Géobiologie pour l'Environnement, l'Habitat et la Santé avec qui la commune a signé une convention autorisant le prélèvement de cette sève, elle est filtrée et conditionnée immédiatement pour une distribution l'après-midi même.

On prête à la sève de bouleau de nombreuses vertus, notamment dépurative, diurétique et amaigrissante, elle serait également active dans la normalisation de l'hyper uricémie et de l'hypercholestérolémie. En application externe, nos grands mères utilisaient la sève de bouleau fraîche en application sur leurs cheveux afin de les rendre plus souples et brillants.

Une récolte respectueuse de la Nature

La récolte de sève de bouleau fraîche ne nécessite ni abattage, ni sacrifice des arbres. Après avoir percé un trou horizontal dans le tronc, il s'agit de laisser couler la sève goutte à goutte dans une bouteille ou un seau grâce à un tuyau, en évitant l'intrusion de poussières et de salissures dans l'arbre. Un arbre fournira facilement un à deux litres de sève par jour, voire jusqu'à dix litres en deux jours pour un arbre de grande taille. Aucun risque d'épuiser l'arbre, il ne vous donnera que ce dont il n'a pas besoin.

Et de fait, celui qui se hasarde à couper un bouleau de plus de 20 ans au moment de la montée de la sève au printemps s'expose, sans rire, à une inondation. La sève jaillit comme l'eau d'une fontaine.

Une fois la récolte achevée, il suffit de boucher les trous à l'aide de chevilles de bois pour protéger l'arbre contre les infections.

Prochaine récolte :
fin février si l'hiver est clément sinon début mars.



DERNIÈRE MINUTE

Dans le but de rendre l'administration fiscale plus efficace et d'apporter un service plus complet et de meilleure qualité aux contribuables, le transfert du recouvrement de l'impôt de la Trésorerie de Bouxwiller evrs le SIP-SIE de Saverne sera effectif à partir du 1er janvier 2017.

A compter de cette date, les habitants des communes du ressort de la Trésorerie de Bouxwiller seront gérés pour l'assiette et le recouvrement de leurs impôts au

SIP-SIE de Saverne
CS 80120

11, rue Sainte-Marie
67703 Saverne Cedex
03 88 03 12 50